

Procès-verbal de décisions

N° de PV : **24^e Assemblée du Parlement du sport**

Date : Vendredi 20 novembre 2020

Lieu : Diffusion en direct de la Maison du Sport, Ittigen

Durée : 17h00 - 22h00

Présidence : Jürg Stahl, Président (JüS)

Personnes présentes : Voir les listes de participants séparées

Personnes excusées : Voir les listes de participants séparées

Intervenants : Roger Schnegg (RS), directeur
Cornel Hollenstein (CH), vice-directeur
Urs Winkler (UW), membre du CE

Swiss Olympic
Maison du Sport
Talgut-Zentrum 27
CH-3063 Ittigen près de
Berne

Tél. +41 31 359 71 11
Fax +41 31 359 71 71
info@swissolympic.ch
www.swissolympic.ch

N°	Ordre du jour	Référence
1.	Accueil	JüS

Jürg Stahl souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

2.	Constitution de l'Assemblée et élection des scrutateurs	RS
----	--	-----------

En raison de la pandémie de coronavirus et des mesures de protection y afférentes, le Parlement du sport se tient pour la première fois en ligne. La manifestation est diffusée en direct depuis la Maison du Sport. Les votes et les élections se déroulent en ligne.

La date de l'Assemblée du Parlement du sport 2020 a été communiquée oralement lors de l'Assemblée ordinaire du Parlement du sport le 22 novembre 2019 et par écrit au moyen d'une lettre d'information le 4 juin 2020.

Les documents relatifs à l'Assemblée requis par les Statuts (ordre du jour avec explications, rapport de gestion et annexes diverses) ont été envoyés aux participants et aux participantes le 21 octobre 2020.

1^{re} constatation : L'Assemblée a été convoquée conformément aux Statuts.

2^e constatation : Le Parlement du sport approuve l'ordre du jour.

3^e constatation : Toutes les personnes disposant du droit de vote ont été informées à temps de l'organisation des votes et des élections en ligne ainsi que des applications à utiliser.

4^e constatation : La Commission des votes et des élections présidée par Fritz Aebi et Mark Ramseier est approuvée.

5^e constatation :

Les fédérations (2) et organisations partenaires (2) suivantes se sont **excusées** :

- Fédération Suisse de Lutte à la Corde
- Fédération Suisse de Ski nautique et Wakeboard
- Panathlon Suisse (P)
- Suisse Rando (P)

N°	Ordre du jour	Référence
----	---------------	-----------

Participation :

		Voix
131	personnes participantes	495
111	personnes présentes	461
Sur un total de	495	93,1 %
Majorité absolue		231

6^e constatation : L'Assemblée est constituée.

3.	Procès-verbal de la 23^e Assemblée du Parlement du sport du 22 novembre 2019	RS
-----------	---	-----------

Constatation : Personne ne demande la parole à propos du procès-verbal.

Décision : L'Assemblée du Parlement du sport approuve le procès-verbal à l'unanimité.

4.	Rapports annuels 2019 de Swiss Olympic et de la Chambre disciplinaire pour les cas de dopage	RS
-----------	---	-----------

Constatation : Personne ne demande la parole à propos des deux rapports annuels.

Décision : L'Assemblée du Parlement du sport approuve les deux rapports annuels à l'unanimité.

5.	Comptes annuels 2019 et rapport de l'organe de révision	CH/JüS
-----------	--	---------------

Constatation : Aucune question relative aux comptes annuels 2019 ou au rapport de l'organe de révision n'est posée.

Décision : L'Assemblée du Parlement du sport approuve à l'unanimité les comptes annuels 2019 ainsi que le rapport de l'organe de révision.

6.	Octroi de la décharge	JüS
-----------	------------------------------	------------

Décision : L'Assemblée du Parlement du sport donne décharge au Conseil exécutif à l'unanimité.

N°	Ordre du jour	Référence
7.	Cotisation des membres 2021	JüS
	Constatation : Aucune question relative à la fixation de la cotisation 2021 n'est posée.	
	Décision : L'Assemblée du Parlement du sport décide à l'unanimité de maintenir la cotisation des membres à CHF 120.- par droit de vote pour l'année 2021.	
8.	Budget 2021	CH/JüS
	Constatation : Le budget 2021 ne fait l'objet d'aucune question ni remarque.	
	Décision : L'Assemblée du Parlement du sport approuve le budget 2021 à l'unanimité.	
9.	Election d'un nouvel organe de révision	JüS
	Décision : L'Assemblée du Parlement du sport reconduit à l'unanimité l'engagement de la société de révision BDO SA comme organe de révision pour une année supplémentaire.	
10.	Révision du Statut concernant le dopage 2021	JüS
	Constatation : Les explications ne font l'objet d'aucune question ni remarque.	
	Décision : L'Assemblée du Parlement du sport adopte à l'unanimité la révision du Statut concernant le dopage à compter du 1 ^{er} janvier 2021.	
11.	Demandes d'affiliation de deux organisations partenaires	
11.1	Fondation IdéeSport	CH
	Constatation : La présentation des organisations candidates ne fait l'objet d'aucune question ni remarque.	
	Décision : Le Parlement du sport approuve la demande d'affiliation de la Fondation IdéeSport avec <ul style="list-style-type: none"> - 438 voix pour - 0 voix contre - 8 abstentions La Fondation IdéeSport rejoint Swiss Olympic en tant qu'organisation partenaire.	
11.2	GI Sport suisse	CH
	Constatation : La présentation de l'organisation candidate ne fait l'objet d'aucune question ni remarque.	
	Décision : Le Parlement du sport approuve la demande d'affiliation du GI Sport suisse avec <ul style="list-style-type: none"> - 446 voix pour - 0 voix contre - 5 abstentions Le GI Sport suisse rejoint Swiss Olympic en tant qu'organisation partenaire.	
12.	Elections	
12.1	Processus électoral et élection du président	RS
	1^{re} constatation : Personne ne demande la parole à propos de l'élection du président. Aucun autre candidat ne se présente. L'élection peut se dérouler conformément aux dispositions statutaires.	

N°	Ordre du jour	Référence
----	---------------	-----------

2^e constatation : Le président est élu pour une durée de quatre ans (2021-2024).

3^e constatation : Urs Winkler dirige l'élection en tant que président du jour.

Décision : L'Assemblée du Parlement du sport élit **Jürg STAHL, Fédération Suisse de Gymnastique**, dès le premier tour de scrutin avec :

- 431 voix pour
- 0 voix contre
- 22 abstentions

12.2	Election des membres du Conseil exécutif	RS/Jüs
------	--	--------

1^{re} constatation : Au cours du délai imparti par les Statuts, 17 candidatures ont été envoyées pour les 9 sièges vacants au sein du Conseil exécutif, dont 6 de la part de membres sortants du Conseil exécutif.

2^e constatation : Personne ne demande la parole à propos du processus électoral. L'élection peut se dérouler conformément aux dispositions statutaires.

3^e constatation : Conformément aux Statuts, les candidats et candidates se verront attribuer uniquement les fonctions pour lesquelles ils et elles ont posé leur candidature. Tous les membres du Conseil exécutif sont élus pour une durée de quatre ans (2021-2024).

1^{er} tour de scrutin

Décision :

L'Assemblée du Parlement du sport élit les personnes suivantes comme membres du Conseil exécutif avec une majorité absolue de 219 voix (après expertise) :

Résultats	soir du scrutin	après expertise
Candidat(e)s élus :		
BAREISS Daniel, Swiss Unihockey	449 voix	406 voix
KURT Mike, Swiss University Sports	430 voix	390 voix
WIPFLI STEINEGGER Ruth, Swiss Tennis	428 voix	388 voix
WINKLER Urs, Swiss Ice Hockey Federation	413 voix	373 voix
MOOSMANN Barbara, Swiss Swimming	408 voix	382 voix
JENNY Pascal, Fédération Suisse de Handball	399 voix	373 voix
WILLI Nora, Swiss Volley	334 voix	314 voix
ASCHWANDEN Sergei, Fédération suisse de judo & ju-jitsu	314 voix	281 voix
Voix obtenues :		
SCHMIDHALTER Claude-Alain, Swiss-Ski	208 voix	182 voix
NESSIER Claudia, Swiss Streethockey	155 voix	151 voix
HERTIG Philippe, Association Suisse de Football	154 voix	140 voix
JAQUET Françoise, Club Alpin Suisse	142 voix	130 voix
HUNGER Patrick, Swiss Cycling	133 voix	133 voix
WIESER Andreas, Swiss Wrestling Federation	107 voix	98 voix
TRACHSLER Stéphane, Swiss Rowing	92 voix	78 voix
SALAMIN Pascal, Swiss Triathlon	68 voix	62 voix
BÜRKI Thomas, Fédération Suisse des Echecs	54 voix	54 voix
Votes blancs	5 voix	0 voix
Votes nuls	0 voix	0 voix

Constatation : Thomas BÜRKI ayant obtenu le moins de voix, il est éliminé du prochain tour (conformément à art. 8.1 al. 4 des prescriptions d'exécution des Statuts).

N°	Ordre du jour	Référence
----	---------------	-----------

Information complémentaire : Les membres, organisations partenaires et personnes disposant du droit de vote sont informés des résultats par écrit le 30 novembre 2020. Une expertise indépendante confirme ensuite l'exactitude des résultats communiqués du premier tour de scrutin.

2^e tour de scrutin

1^{re} constatation : En raison de problèmes techniques avec l'instrument de vote et d'élection électronique, le 2^e tour de scrutin ne peut pas être validé. L'attribution du 9^e et dernier siège au sein du Conseil exécutif est donc reportée.

2^e constatation : L'Assemblée du Parlement du sport se poursuit conformément à l'ordre du jour.

2^e tour de scrutin – poursuite le 18 décembre 2020

JüS

1^{re} constatation : Les membres, organisations partenaires et personnes disposant du droit de vote sont informés par écrit le 4 décembre 2020 de la suite et du déroulement du 2^e tour de scrutin prévu le 18 décembre 2020. La procédure est acceptée sans contestation.

2^e constatation : Les personnes disposant du droit de vote envoient préalablement par e-mail puis par la poste une procuration à Madame Wernli-Schmidt, notaire chez NOMEA, Bern-Liebefeld, avec leurs consignes de vote. La notaire procède au vote conformément aux consignes reçues, compte les voix et transmet le résultat du tour de scrutin à Swiss Olympic pour communication. Le secret électoral est ainsi garanti. Les résultats de l'élection sont annoncés via Microsoft Teams.

3^e constatation : Patrick Hunger, Swiss Cycling, et Stéphane Trachsler, Swiss Rowing, retirent leur candidature avant le 18 décembre 2020. Il reste donc 6 candidatures pour le dernier siège au Conseil exécutif.

Décision :

Les candidats et candidates obtiennent le nombre de voix suivant pour une majorité absolue de 195 voix :

Voix obtenues :

SCHMIDHALTER Claude-Alain, Swiss-Ski	144 voix
NESSIER Claudia, Swiss Streethockey	95 voix
HERTIG Philippe, Association Suisse de Football	60 voix
JAQUET Françoise, Club Alpin Suisse	47 voix
WIESER Andreas, Swiss Wrestling Federation	38 voix
SALAMIN Pascal, Swiss Triathlon	6 voix
Votes blancs	0 voix
Votes nuls	0 voix

4^e constatation : Personne n'a obtenu la majorité absolue de 195 voix. Un 3^e tour de scrutin est organisé.

5^e constatation : Pascal SALAMIN ayant obtenu le moins de voix, il est éliminé du prochain tour (conformément à art. 8.1 al. 4 des prescriptions d'exécution des Statuts).

N°	Ordre du jour	Référence
----	---------------	-----------

3^e tour de scrutin – poursuite le 18 décembre 2020

JüS

Décision :

Les candidats et candidates obtiennent le nombre de voix suivant pour une majorité absolue de 198 voix :

Voix obtenues :

SCHMIDHALTER Claude-Alain, Swiss-Ski	165 voix
NESSIER Claudia, Swiss Streethockey	132 voix
HERTIG Philippe, Association Suisse de Football	49 voix
JAQUET Françoise, Club Alpin Suisse	29 voix
WIESER Andreas, Swiss Wrestling Federation	20 voix
Votes blancs	0 voix
Votes nuls	8 voix

1^{er} constatation : Personne n'a obtenu la majorité absolue de 198 voix. Un 4^e tour de scrutin est organisé.

2^e constatation : Andreas WIESER ayant obtenu le moins de voix, il est éliminé du prochain tour (conformément à art. 8.1 al. 4 des prescriptions d'exécution des Statuts).

4^e tour de scrutin – poursuite le 18 décembre 2020

JüS

1^{er} constatation : Françoise Jaquet et Philippe Hertig retirent leur candidature avant le début du 4^e tour. Il reste donc une candidate et un candidat pour le dernier siège du Conseil exécutif.

Décision : L'Assemblée du Parlement du sport élit la personne suivante comme membre du Conseil exécutif avec une majorité absolue de 188 voix :

SCHMIDHALTER Claude-Alain, Swiss-Ski 210 voix

Voix obtenues :

NESSIER Claudia, Swiss Streethockey	165 voix
Votes blancs	0 voix
Votes nuls	6 voix

12.3 Election des représentants du domaine du droit public

JüS

Décision : L'Assemblée du Parlement du sport élit les deux représentants sortants du domaine du droit public avec 329 voix pour / 1 voix contre / 5 abstentions :

- REMUND Matthias, représentant de la Confédération (membre sortant)
- KOCH Bernhard, représentant des cantons (membre sortant)

12.4 Election des représentants des athlètes

Décision : L'Assemblée du Parlement du sport élit les personnes suivantes en tant que représentants des athlètes avec 351 voix pour / 0 voix contre / 4 abstentions :

JüS

- KYBURZ Matthias (nouvelle candidature)
- VAN BERKEL Martina (membre sortant)

N°	Ordre du jour	Référence
----	---------------	-----------

Félicitations aux membres élus et hommage aux membres sortants du CE

Jürg Stahl félicite les anciens et les nouveaux membres du CE. Il salue également le travail des quatre membres du CE qui ne se sont pas représentés : Anne-Sylvie Monnet, Andreas Csonka, Ulrich Kurmann et Peter Zahner.

12.5	Election des membres de la Chambre disciplinaire pour les cas de dopage	JüS
------	---	-----

Constatation : La durée de mandat des membres de la Chambre disciplinaire pour les cas de dopage est de 4 ans. Après deux ans, la moitié des membres et au moins un vice-président ou une vice-présidente peuvent être réélus.

Décision : L'Assemblée du Parlement du sport élit les personnes suivantes comme membres de la Chambre disciplinaire pour les cas de dopage avec 322 voix pour / 10 voix contre / 10 abstentions pour une durée de quatre ans (2021-2024).

Division germanophone :

- INGOLD Martin, Berne (membre sortant)

Division francophone :

- De COURTEN Alix, Lausanne (nouvelle candidature, vice-présidente)
- MINGARD Fabien, Lausanne (membre sortant)
- RIVIER Laurent, Lausanne (membre sortant)
- VOUILLOZ François, Sion (membre sortant)

Division italophone :

- PETER Henry M., Lugano (membre sortant, vice-président)
- PEZZOLI Reto, Minusio (membre sortant)
- SULSER Claudio, Lugano (membre sortant)

12.6	Election du président et des membres du conseil de fondation d'Antidoping Suisse	JüS
------	--	-----

Election du Président

Constatation : L'élection du nouveau président se déroule à part.

Décision : L'Assemblée du Parlement du sport élit **Ulrich KURMANN** avec 329 voix pour / 2 voix contre / 22 abstentions en tant que président du conseil de fondation d'Antidoping Suisse pour une durée de quatre ans (2021-2024).

Election des membres

Constatation : La Confédération renonce au second siège qui lui est dû au Conseil de fondation.

Décision : L'Assemblée du Parlement du sport élit les personnes suivantes comme membres du conseil de fondation d'Antidoping Suisse avec 231 voix pour / 2 voix contre / 101 abstentions pour une durée de quatre ans (2021-2024).

- FELLE-Y-BOSCO Emanuela (nouvelle candidature)
- FELLER Markus (nouvelle candidature, représentant de la Confédération)
- KARRER Urs (membre sortant)
- MENGISEN Walter (nouvelle candidature)

N°	Ordre du jour	Référence
----	---------------	-----------

- OSWALD Pascal (nouvelle candidature)
- SCHNEEBERGER Marc (nouvelle candidature)

Félicitations aux nouveaux membres et hommage aux membres sortants de la Chambre disciplinaire pour les cas de dopage et du conseil de fondation d'Antidoping Suisse

Jürg Stahl félicite les anciens et les nouveaux membres élus des deux organes ainsi que le nouveau président du conseil de fondation d'Antidoping Suisse. Il salue également le travail des membres sortants et de la présidente sortante, Corinne Schmidhauser.

13.	Statut de membre d'honneur	JüS
-----	-----------------------------------	------------

Décision : L'Assemblée du Parlement du sport nomme Virginie FAIVRE en tant que membre d'honneur de Swiss Olympic.

14.	Remise du chèque de la Société du Sport-Toto	JüS
-----	---	------------

Constatation : Swiss Olympic remercie la société du Sport-Toto pour son chèque de CHF 45 932 186 en faveur du sport suisse.

15.	Divers	JüS
-----	---------------	------------

Annonce préalable : principales dates à retenir pour 2021

- Le **Forum Swiss Olympic** aura lieu les 5 et 6 mai 2021 à Lausanne et comprendra également la **Conférence de la Direction des fédérations** (CDF ; le matin du 6 mai 2021) ;
- Les **Jeux Olympiques d'été** auront lieu à Tokyo du 23 juillet au 8 août 2021 ;
- Les **Jeux Paralympiques d'été** auront lieu à Tokyo du 24 août au 5 septembre 2021 ;
- **L'introduction des nouveaux fonctionnaires de fédération** aura lieu le jeudi 16 septembre 2021 à la Maison du Sport à Ittigen (information complémentaire) ;
- La prochaine **Assemblée ordinaire du Parlement du sport** aura lieu le vendredi 26 novembre 2021 à la Maison du sport à Ittigen ;
- **L'Universiade d'hiver « Lucerne 2021 »** aura lieu du 11 au 21 décembre 2021.

Vu par :


Jürg Stahl
Président


Roger Schnegg
Directeur

Pour le procès-verbal :


Melanie Bernhard
Assistante de direction